Zeitschrift: Histoire des Alpes = Storia delle Alpi = Geschichte der Alpen
Herausgeber: Association Internationale pour l'Histoire des Alpes
Band: 9 (2004)

Artikel: Tourisme thermal et catastrophes naturelles en milieu de montagne : barèges (XVIIIe-XIXe siècles)
Autor: Favier, René
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-10116

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TOURISME THERMAL ET CATASTROPHES NATURELLES EN MILIEU DE MONTAGNE

BARÈGES (XVIII^{E}–XIX^{E} SIÈCLES)

René Favier

Zusammenfassung

Bädertourismus und Naturkatastrophen im Gebirge: Barèges im 18. und 19. Jahrhundert

Barèges, der wichtigste Ort des Bädertourismus in den französischen Pyrenäen, hatte seit dem 18. Jahrhundert mit vielfältigen Schwierigkeiten zu kämpfen. Sie ergaben sich – besonders in der Winterperiode – aus der Konzentration einer zahlreichen und ausgerüsteten Bevölkerung inmitten eines feindlichen Naturraums. Sehr früh wurden Massnahmen ergriffen, um sie vor den Überschwemmungen durch Wildbäche und vor wiederholten Lawinenniedergängen zu schützen. Nicht immer gelang es jedoch, solche katastrophalen Ereignisse zu verhindern. Die Eigendynamik des Orts und das Verhältnis zwischen dem Sicherheitsstreben und dem materiellen Aufwand spielten dabei eine entscheidende Rolle. Vor dem Hintergrund des Beispiels von Barèges erweist sich der Bädertourismus im Gebirge in mancher Hinsicht als die Matrix jener Raumplanungspolitik, die man seit dem beginnenden 20. Jahrhundert zu Gunsten der Wintersportorte ins Werk setzte.

S'il fallut attendre le dernier tiers du XVIII^{e} siècle pour que les guides de voyages abandonnent les visions négatives de la montagne (des Alpes en particuliers) – incommodité des chemins, sensation d'écrasement, menaces des «lavanches» ou des éboulements de terrain – et véhiculent les images nouvelles d'une montagne admirée et de plus en plus fréquentée,[1] le tourisme

thermal en région de montagne avait conquis bien avant ses lettres de noblesse dans les Pyrénées françaises. À l'image des stations anglaises, c'est dès le début du XVIII[e] siècle que les traditions rurales d'un usage des eaux thermales commencèrent à se transformer en une véritable exploitation touristique pour faire des Pyrénées «un haut lieu du thermalisme européen».[2] De manière particulièrement précoce, les eaux de Barèges avaient donné naissance dès le temps de la Régence à une véritable station devenue rapidement le centre principal de ce thermalisme pyrénéen.

NAISSANCE D'UNE STATION THERMALE: BARÈGES

Jaillissant au dessus de la petite ville de Luz à 1280 mètres d'altitude dans la vallée du Bastan, les eaux de Barèges étaient connues depuis le Moyen Âge. À proximité des bains s'y élevait une statue, restaurée en 1548, dédiée à sainte Marie Madeleine. Les «eaux d'arquebusade» y étaient particulièrement réputées pour les blessures et la consolidation des fractures. «L'efficacité des eaux de Barèges est reconnue depuis longtemps. La foule de malades qui s'y rend chaque année et les cures qu'elles opèrent maintiennent cette réputation justement acquise […]. [Les] personnes atteintes de douleurs rhumatismales en ont ressenti les plus heureux effets. Combien de soldats arrivés à Barèges avec des béquilles sont retournés sans cet utile mais incommode secours!»[3] En 1739, le médecin anglais Christopher Meighan y vint étudier pendant quatre ans les effets thérapeutiques des eaux thermales, avant de publier en 1742 les résultats de ses travaux.[4]
Longtemps, la médiocrité des accès en avait rendu l'usage difficile. «Il a fallu que les propriétés des eaux minérales fussent reconnues bien efficaces pour résoudre les habitants de la vallée à s'établir dans un lieu condamné par la nature à une solitude éternelle.» À la fin du XVIII[e] siècle encore, alors que des aménagements routiers avaient été entrepris, tous les voyageurs continuaient à se plaindre des difficultés rencontrées. «La vallée devient étroite, nue et triste; plus de bosquets, plus de prairies, tout est éboulement et débris. C'est enfin au milieu du théâtre des convulsions de la nature que sont placés les bains de Barèges» précisait encore en 1819 le *Guide du voyageur aux Bains.* Ce n'est qu'au prix de ces obstacles difficilement surmontés qu'en 1675 madame de Maintenon y avait amené le jeune duc du Maine, et lancé

la mode de la station. En préparation du voyage, Colbert avait ordonné en outre la réparation des bains, et exprimé le souhait d'y fonder «une agglomération policée et commode d'habiter».[5]

Ce n'est cependant qu'à partir de la fin du règne de Louis XIV que la station connut son véritable essor pour l'accueil des soldats blessés. Successivement, deux plans régulateurs furent dressés, l'un en 1714, l'autre en 1731. En 1733 était commencée la construction de l'hôpital militaire capable de contenir 100 officiers et 400 sous-officiers ou soldats. En 1737, l'ingénieur Polard faisait venir un fontainier de Versailles, Chevillard, pour aménager les deux principales sources. Dans le même temps, l'intendant d'Etigny faisait construire la route entre Tarbes et Barèges, achevée en 1744. Dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, de nouveaux aménagements furent entrepris. À partir de 1766, furent construits de nouveaux locaux pour les militaires (plans de de Gency, Gernemaut, Moisset, Desfirmins) et aménagé un parc de promenade pour les malades. De nouvelles sources furent conduites à Barèges en 1775 par le fontainier Gency puis en 1777 par l'ingénieur Moisset.

À côté de quelques pauvres munis de «certificats d'indigence» leur permettant de jouir gratuitement des bains, les eaux de Barèges attiraient une clientèle diverse. Les eaux dont «la réputation est consignée dans les écrits des médecins de toute l'Europe […] attirent sur les lieux cette foule de tous les païs» affirmaient les habitants en l'an X.[6] «La saison des eaux appelle et réunit de toute part des familles entières à la suite d'un malade, la nature développe à leurs yeux étonnés les tableaux les plus gigantesques, des formes magnifiques et imposantes, et à costé des plus épouvantables précipices, le luxe d'une végétation tantôt grande et vigoureuse, et plus souvent fraîche et enrichie d'une variété de fleurs véritablement infinie» enchérissait l'ingénieur en chef du département.[7] La réalité était cependant souvent moins agréable. «On ne vient pas à Barèges pour des maladies légères, ni pour le plaisir – affirmait pour sa part le *Guide du voyageur aux bains* –, il faut réellement avoir besoin de ces eaux salutaires pour venir dans ce désert; donc par cette raison, il doit y avoir plus de sociétés; le village étant dépourvu d'amusemens, on est contraint de se réunir pour échapper à l'ennui; la musique, la peinture sont à peu près les seules distractions que l'on puisse se procurer de l'intérieur. La promenade est le plaisir de ceux qui viennent à Barèges pour des maladies qui ne les réduisent pas à l'impuissance de faire de l'exercice […]»[8] Tous les guides confirmaient en réalité l'austérité du lieu, «l'une

des plus horribles demeures de l'univers» pour Saint-Amans.[9] «Le beau monde y vient tard et n'y reste pas longtemps, à moins d'y être attiré par le seul désir de guérir; car la vie y est fort chère et fort ennuyeuse.»[10] «Il faut être vraiment malade pour venir s'ensevelir ici.»[11]

En réalité, la clientèle était essentiellement constituée de militaires pour lesquels avaient été aménagés les principaux établissements. Au lendemain d'une avalanche destructrice qui en l'an X ravagea la station, c'est l'honneur de l'Empire et l'attention due à ses soldats qu'invoquèrent les habitants pour obtenir des secours: «Il faut de deux choses l'une: ou que le gouvernement accorde des secours, ou que l'établissement de Barèges deviennent inutile à tant de militaires blessés qui auraient besoin de l'usage de ces bains. Que deviennent les héros d'Italie, les braves soldats de Marengo? Où les enverra pour leurs blessures le général dont ils ont partagé les dangers, le général qui les a conduits à la victoire? À Barèges. Il n'y a que Barèges qui puisse les guérir. Hâtés vous donc, Citoyens Consuls, d'accueillir la demande des pétitionnaires […].»[12]

L'essor des bains favorisa tout au long du XVIII[e] siècle une urbanisation progressive de la station dont les plans de 1714, 1731 et 1818 disent les différentes étapes. En 1714, Barèges se réduisait encore à une grappe de constructions: les thermes, les établissements militaires, un alignement partiel de maisons. Le plan régulateur de 1731 projetait d'organiser un ensemble urbain plus ordonné, plus hiérarchisé et susceptible de se développer de façon linéaire autour du nouvel hôpital militaire construit au cœur du bourg. On peut y lire la recherche d'une nouvelle fonctionnalité à travers un projet structurant visant à embellir la ville conformément à la logique architecturale et urbaine du classicisme français. Si toutes les propositions ne furent pas réalisées, les thermes s'imposèrent bien comme le monument majeur autour duquel s'organisaient les espaces publics et l'alignement des maisons. Le plan de 1818 montre l'évolution des mesures prévues en 1731 et la configuration urbaine, telle qu'elle s'est maintenue en grande partie jusqu'à nos jours: le développement d'une rue centrale, et d'un espace ordonné et architecturé autour des thermes.

Dans cette station, la saison cependant restait courte. Très tôt, la neige chassait les curistes. «On connoîtra le climat quand on saura que le jour de la Saint-Jean le terrain avoit disparu sous quatre pouces de neige» expliquait Saint-Amans qui ajoutait: «Au premier octobre, souvent plus tôt, tous les

habitans de ce séjour descendent à Luz pour ne revenir qu'au premier mai, ce qui peut faire regarder Barèges comme une colonie intermittente alternativement habitée par les hommes et par les ours». Le *Guide du voyageur aux bains* ne disait pas autre chose: «Au 20 octobre, tous les malades, toutes les personnes qui occupent des maisons, les traiteurs, les limonadiers désertent ce misérable hameau pour ne revenir qu'à la saison prochaine. À cette époque, le froid se fait déjà sentir dans cette région élevée de 662 toises au-dessus du niveau de la mer». Durant l'hiver, les relations avec la vallée étaient ordinairement interrompues, et ne restaient à Barèges que quelques gardiens pour les bâtiments principaux: «Ces gardiens vivent ainsi au milieu des neiges avec les provisions qu'ils viennent faire tous les dimanches à Luz. Ces hommes qui se dévouent ainsi, pour un modique salaire, à la conservation du plus célèbre de nos établissements thermaux, doivent être doués d'un grand courage pour passer ainsi neuf mois de l'année entourés de périls sans cesse renaissans et toujours menacés par les orages ou par les inondations imprévues du Bastan».[13] De fait, les menaces de la nature accompagnèrent de manière permanente le développement de la station située dans vallon particulièrement encaissé.

UNE STATION SOUS LA MENACE

Dans son mémoire adressé au Ministre de l'Intérieur le 9 floréal an X, le capitaine du Génie Donnat décrivait les deux «tyrans» de Barèges: les avalanches et les inondations.[14] Barèges, écrivait-il, «est bâti sur la rive gauche du Bastan dans un vallon de 150 mètres de largeur moyenne. Il est dominé de droite et de gauche dans toute sa longueur qui est de 500 mètres par des hauteurs énormes. C'est des sommets de ces hauteurs que des neiges accumulées par la rigueur de plusieurs hyvers et formées de plusieurs couches endurcies de différentes dancitées venant à recevoir dans certains endroits les impressions de la chaleur printanière sont ébranlées dans leurs surface d'emportement, résistant un moment par leur inertie, enfin se brisent et se précipitent dans le fond du vallon comme autant de torrens dévastateurs, entraînant avec elles tout ce qui peut s'opposer à leur passage». Un autre danger menaçait en permanence la station: «L'avalange n'étant pas comme je l'ai déjà dit le seul tyran de Barège, il nous reste à examiner l'autre qui est

le torrent; la rapidité avec laquelle coule le Bastan lui donne une force capable d'ébranler, de déraciner et de charrier dans sa course toute sorte de matières dispersées et jusque à des masses considérables de rochers qui perdant dans l'eau un poids égal à celui du volume qu'ils remplacent lui donnent moins de peine à vaincre. Ces matières enlevées dans un endroit et déposées dans un plus bas tendent sans cesse à mettre les deux de niveau et c'est à cela qu'il faut attribuer l'abaissement apparent des bains qui furent jadis au niveau du sol de Barèges et qui s'en trouvent maintenant à une certaine profondeur». Le capitaine Donnat ne faisait en réalité que reprendre ce que disaient tous les voyageurs. Le *Guide du voyageur aux bains* précisait en 1819: «Ce triste hameau élevé à deux cent douze toises au dessus de Luz n'a qu'une rue longue et étroite le long de ce Bastan dévastateur roulant avec fracas des blocs énormes de granit […]. Si ce village échappe par miracle aux terribles éboulements qui le menacent et contre lesquels le génie de l'homme ne peut rien opposer, il lui reste encore à redouter les inondations du Bastan. Souvent son lit encombré par les ruines des montagnes ne suffit plus pour contenir son flot pressé de rompre tous les obstacles qui les arrêtent. Alors le torrent impétueux abandonne ses rives; il monte subitement dans Barèges, couvre de son onde bourbeuse les alentours des bains, et la mêle souvent avec celle que la bienfaisante naïade épanche de son urne». Le Bastan n'était pas seul en cause, mais aussi ses affluents: «En dépit de son nom, qui veut dire ‹petit ruisseau›, le Rioulet devient le torrent le plus méchant du pays quand l'orage éclate sur la montagne: alors toutes les fissures des rochers environnants lui apportent les eaux du ciel, et font rouler dans son lit d'énormes galets qui s'entrechoquent avec un vacarme épouvantable. Quand on entend à Barèges comme un bruit de coups de canon, on dit dans le pays que c'est le Rioulet qui descend. Aussitôt l'ouragan fini, la cataracte se dégonfle, et en un moment le terrible torrent redevient ruisseau. Et les Barégeois d'accourir en foule pour déblayer la route, quitte à recommencer leur besogne dès qu'il plaira au capricieux Rioulet».[15]

Cette double menace était permanente. Le plan de 1714 indique ainsi clairement l'emplacement des «Maisons desmolies pendant l'hiver par les lavanges de neiges qui ont coulé des ravines et montagnes». Parfaitement connue, cette menace avait été intégrée par Colbert dès la fin du XVII^{e} siècle, et dans les plans régulateurs du début du XVIII^{e} siècle. Aux digues contre le Bastan avaient été ajoutés au-dessus des bains des dispositifs anti-avalanches

Fig. 1: *Avalanche à Barèges en 1907.*

dont la technique dérivait directement des systèmes de protection de l'architecture militaire du XVII[e] siècle. Les objectifs du plan régulateur de 1731 étaient non seulement esthétiques, mais aussi fonctionnels. Il insistait sur la nécessité de renforcer les protections commencées en 1714: le dispositif anti-avalancheux en amont des bains de Barèges, les digues contre les crues torrentielles. Pour sa part, le plan de 1818 proposait à nouveau un renforcement des systèmes de protection contre les avalanches et contre les crues prolongées jusqu'au nouvel hôpital.[16]

Tout au long du XVIII[e] siècle cependant, la tension fut constante entre la perception de la menace et le souci de protection d'une part, l'extension anarchique des constructions d'autre part. «Du sommet des rochers noirâtres qui s'élèvent à gauche tombent annuellement des lavanges qui écrasent les habitations malgré le soin qu'on prend de les garantir par des ouvrages extérieurs en maçonnerie. Ce terrible fléau est cause qu'on ne bâtit point sur le passage des lavanges» expliquait le *Guide du voyageur aux bains.* Situé au cœur du village, l'établissement de bain était ordinairement à l'abri de la menace: «Vers le milieu de la longue rue de Barèges est un emplacement

qui, jusqu'à aujourd'hui, a été exempt des terribles catastrophes que ce villages a si souvent éprouvées: c'est une terrasse élevée d'environ quatre marches au-dessus du sol, elle est pavée en dalles de pierre. Au-dessous de cette terrasse sont les bains des pauvres et celui des militaires. Chacun forme bassin séparé qui occupe la moitié du terrain dans toute sa longueur. Il entre dans ces piscines autant de personnes qu'il en peut contenir». Il en allait de même de l'hospice militaire: «La position de l'hospice qui le met entièrement à l'abri y a mis aussi plusieurs maisons bourgeoises qui l'avoisinent, lesquelles étant vastes et quasi attenantes à l'hospice et très près des bains paraissent entièrement propres à son agrandissement à peu de frais».[17]

Mais le succès de la station fut tel au XVIII[e] siècle que ces bâtiments ne suffisaient pas à loger tous les militaires et tous les particuliers qui venaient aux eaux. Pour les soldats, la demande d'un nouvel hospice fut renouvelée à plusieurs reprises au cours du XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle. Mais la plupart restèrent dans des cartons. Celui de Lomet, *Sur les eaux minérales et les établissements thermaux des Pyrénées contenant les recherches des moyens les plus propres à recueillir et conserver les sources minérales, et la description des monuments à élever pour utiliser ces eaux salutaires à la guérisons des défenseurs de la patrie* fut pour sa part publié à Paris en 1792 (in 8°). Mais à la fin de l'Empire, l'auteur du *Guide du voyageur aux bains* constatait toujours la même insuffisance: «L'intérêt que doivent inspirer au gouvernement les militaires qui ont reçu de nobles blessures en défendant la patrie, devrait le décider de construire un hospice dans la partie de Barèges la moins exposée aux lavanges. Le nombre de soldats et d'officiers qui font usage des eaux ne peut être reçu dans l'hôpital qui ne contient que soixante lits. Les malades qui ne peuvent être reçus sont logés dans des maisons particulières. Cette disposition rend le service pénible, long et inexact». Pour les particuliers, les logements étaient aussi très recherchés: «On ne se pique pas d'avoir des appartemens richement meublés: heureux quand on peut trouver un grenier propre et commode».[18]

Cette pression favorisa à la fin du XVIII[e] siècle l'expansion anarchique et la multiplication en dehors des zones protégées de constructions saisonnières en bois, détruites à la fin de la saison: «Barèges se compose d'une seule rue que forment environ 60 maisons dont la moitié sont assez belles; toutes sont destinées aux étrangers, car il n'y a pas de population fixe; à l'approche de l'hiver on démolit la plupart des maisons généralement construites en planches,

Fig. 2: *Entrée de Barèges.*

et quelques hommes seulement, gardiens de ce village abandonné, y restent jusqu'au printemps».[19] Les descriptions du milieu du XIX^{e} siècle témoignent de la permanence de la pratique: «Les maisons n'ont qu'un étage et sont presque toutes bâties en bois, afin de pouvoir les démonter à l'entrée de l'hiver; car les habitants émigrent chaque année à cette époque, emportant avec eux leurs pauvres habitations, pour ne pas mourir de froid dans cette Laponie isolée du reste du monde. ‹Dès que le mois de septembre arrive – dit M. Jubinal – on démolit la plus grande partie des habitations pièce à pièce; on numérote leurs murailles factices, on étiquette leurs toits et leurs plafonds; et tout cela, semblable à une décoration de théâtre qu'on reporte au magasin après qu'elle a servi, est mis en réserve sous quelque couvert pour l'année suivante. Puis, dès que la *primerose* fleurit, les maisons repoussent blanches et neuves, et ayant toujours l'avantage de paraître avoir été conservées sous verre›».[20]

L'oubli, comme la quête de profits, ne permirent cependant pas toujours d'éviter les accidents graves. Au lendemain d'une avalanche meurtrière en 1802, le citoyen Siret, ingénieur en chef du département, dénonçait le non

respect des règles de prudence: «On avoit construit auprès de cet établissement thermal des maisons pour recevoir les personnes qui les fréquentent. À cet effet, on choisit les emplacements les plus éloignés du danger; mais un tems assès considérable s'étant écoulé sans qu'il fût arrivé des accidents très désastreux, on hasarda d'étendre les constructions. Les propriétaires qui pendant la saison nichaient jadis dans les mansardes voulurent se bâtir des logements particuliers; des artisans convertirent leurs cabanes de planche en maisons; on battit de petits logements pour cazerner les militaires; on construisit des vauxhals, des caffés, des auberges etc… Enfin, ce désert où jadis on ne reposoit que comme dans un camp volant réunissait presque toutes les ressources d'une ville. Le monstre dormait. On ne vouloit point croire à son réveil et on l'approchoit chaque jour davantage. Enfin cet hyver, l'abondance des neiges réveilla les craintes. Elles n'ont été que trop justifiées».[21]

BARÈGES FACE AUX AVALANCHES

Les accidents enregistrés disent ainsi les limites des dispositifs de précaution mis en place sous l'Ancien Régime. En 1783, le parc de promenade réalisé pour les soldats malades fut ainsi entièrement ravagé par une avalanche.[22] Durant l'hiver 1802, une série d'avalanches descendit dans toute la vallée et y détruisit de nombreuses granges.[23] Le 19 février (30 pluviose an X), à onze heures du soir, une avalanche particulièrement dévastatrice s'abattait sur la station. À la suite d'une pluie douce, deux énormes coulées se précipitaient en même temps dans le torrent du Bastan, le traversaient, et allaient écraser ou renverser sur l'autre rive les bâtiments qui se trouvaient sur leur passage. «Celle du milieu projetée avec plus de force remonte la pente opposée qu'elle couvre également de ses débris jusqu'à une élévation d'environ 300 mètres; décrivant ensuite une parallèle, une partie retombe encore sur un rang de petites maisons dans les derrières, les écrase entièrement ainsy que onze personnes».[24]

Particulièrement bien documentée, cette avalanche éclaire les limites des dispositifs de précaution, la difficulté des secours, la qualité des populations permanentes en hiver, les dispositifs d'aide et les conditions de la reconstruction. On observera d'abord que, alors que les principaux dispositifs anti-

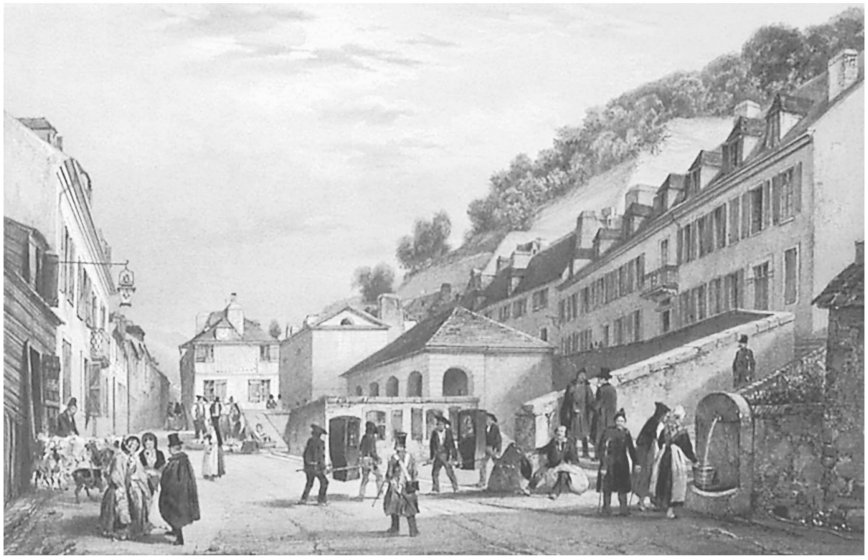

Fig. 3: *Entrée de Barèges, 1834.*

avalancheux avaient été installés au-dessus de la station, c'est du versant situé sur la rive droite du Bastan que descendirent ces avalanches dont la masse et le souffle, traversant le torrent, dévastèrent les habitations. Une vingtaine de bâtiments furent détruits, et 14 autres fortement endommagés, les maisons étant «bouleversées ou plutôt broyées par le choc et sous le poids de la neige» ou par «la pression de l'air».[25] Mais la répartition des dégâts dit néanmoins l'efficacité des dispositifs pare-avalanches, les bains et l'hospice n'étant que peu touchés par la catastrophe, les dégâts «provenant seulement de la chute directe de la neige». L'hospice est conservé «presqu'intact par sa seule position qui le met à l'abri de toute atteinte des avalanges» notait le capitaine Donnat.

Face à une telle catastrophe, les populations restaient livrées à elles-mêmes. En raison même de l'interruption des communications, «ce ne fut que 48 heures après la chute des lavanges que les propriétaires des maisons de Barèges purent apprendre la nouvelle du désastre qui venait de les ruiner […]. Ils arrivent sur les lieux et franchissent la montagne de neige qui couvre leurs maisons. L'air égaré et l'effroi dans le cœur, chacun d'eux reconnaît à

peine le local qui lui appartient et où sa maison se trouve ensevelie. On pioche la neige à une profondeur qui étonne et tachant de retirer du sein des décombres quelques lambeaux de meubles, quelques paillasses, quelques matelas et enfin les cadavres des malheureux gardiens qui y ont péri […]». «Le sous-préfet d'Argelles qui me transmet ces détails ajoute que toutes les communications sont interrompues, tous les chemins coupés et que l'établissement thermal de Barèges est peut-être entièrement détruit au moment où il l'écrit», ajoutait le préfet cinq jours après.

Aussi est-ce sans aide extérieure que les populations paysannes de la vallée organisèrent les secours dont le caractère héroïque et miraculeux fit l'objet d'une série de récits: «Le premier ventose, les paysans de la vallée de Barèges, témoins des ravages causés par les lavanges, instruits que dix à douze personnes se trouvaient dans les maisons que l'une des lavanges a détruite, se portèrent dès que le tems le permit vers ces maisons; suivant l'usage, ils creusèrent des puits dans la neige à une très grande profondeur, et après un travail long et pénible, ils retirèrent du sein des neiges huit personnes mutilées, méconnaissables et quelques effets. La rigueur du froid et les dangers de ces fouilles allaient les éloigner lorsqu'ils entendirent un bruit confus qui les détermina à continuer leurs recherches. Ils pratiquèrent comme dans les mines une sorte de galerie souterraine qu'ils dirigèrent vers le point d'où partait le bruit, mais ce bruit était si confus et leur émotion si grande qu'ils firent plusieurs circuits inutiles. Enfin, après des travaux dignes d'éloges et des obstacles toujours surmontés, ils aboutirent à des débris d'une maisons sur lesquels dans l'écroulement général deux poutres s'étant appuyées avaient formé au-dessus de l'enfant de sept ans dont il est question, un abri qui l'avait préservé d'une manière si extraordinaire. Mais il avait à côté de lui son père, sa mère et ses sœurs écrasées. Il était d'une nudité parfaite […]».[26]

Se pencher sur l'identité des victimes permet aussi d'éclairer un peu le jeu des relations sociales et de pouvoir parmi les habitants de la station. La liste des victimes dit la modestie des populations restées dans la station durant l'hiver: cinq dans la famille Titou Mouret qui ne laissait que le jeune miraculé; quatre dans la famille Bordères dont il ne restaient que deux filles (dont l'une «imbécile») et sans moyens pour subsister; dans la famille Marc Augaillard, «deux hommes pauvres qui vivaient d'aumône» et ne laissaient pas de famille. En revanche, aucun propriétaire des principales maisons ne figurait parmi les victimes. Pour la plupart, il s'agissait d'investisseurs. De la

Fig. 4: *Entrée de Barèges, 1834.*

veuve Pujo, «n'ayant d'autre ressource que la rente de ses maisons de Barèges», à Henri et Paul Bandonne, «ruinés par la perte de cette maison ayant employé tous leurs capitaux et emprunté considérablement pour finir cette belle maison dont ils n'ont retiré que le loyer d'une saison», en passant par les traiteurs Cazaux et Hercule, tous deux ruinés également par la perte de leur maison et de leur commerce, l'état des victimes dit ainsi surtout l'importance locale de l'enjeu économique des bains de Barèges.

Pour les autorités départementales, c'est bien la nécessité de permettre le démarrage à une date normale de la saison climatique qui constituait d'ailleurs la préoccupation essentielle. Dès les premières constatations, l'ingénieur en chef du département se réjouissait de ce que les bâtiments où logeaient les militaires ou les plus notables curistes n'avaient que peu souffert, «et qu'ainsi cet évènement terrible ne retardera pas même l'ouverture de la saison des eaux parce que ces édifices, quand bien même ils seraient endommagés, appartiennent à des propriétaires riches qui les répareront sur le champ». Pour le préfet, la priorité était d'abord d'assurer le rétablissement «des routes qui conduisent dans les vallées […] afin que l'ouverture de

la saison des eaux ne soit point retardée par la difficulté des communications» et la construction «d'une grande baraque en charpente destinée à recevoir les militaires qui vont prendre les eaux et ne pourront pas loger chez les particuliers dont les maisons ont été détruites». Dans les priorités définies par l'autorité préfectorale, les aides aux victimes, ainsi que la gratification «exceptionnelle» accordée à ceux qui avaient sauvé le jeune miraculé ne venaient qu'au second rang.

L'aide à la reconstruction des maisons des particuliers suscita à l'évidence un débat. L'insuffisance des moyens disponibles pour accueillir les curistes dans les édifices publics imposait d'accorder une aide aux particuliers pour qu'ils puissent reconstruire. Dans une note anonyme, des conseillers du ministre de l'Intérieur proposaient d'accorder une somme de 15'000 francs dont la distribution serait laissée «à la sagesse du préfet» pour aider à reconstruire les maisons où logeaient les soldats. «On observera au ministre que cette dernière mesure est nécessaire non seulement par l'affreuse situation des Barégeois, mais encore par l'intérêt de l'humanité et celui du gouvernement. En effet, les bâtiments qui ont été renversés par les avalanches, quoiqu'appartenant à des particuliers, servoient à loger les militaires qui se rendoient chaque année aux eaux à Barèges en très grand nombre et qui ne pouvoient être reçu à l'hospice qui leur est destiné, vu son insuffisance. Il faut donc de toute nécessité que le gouvernement augmente les bâtiments de l'hospice ce qui occasionneroit des dépenses très considérables, ou, ce qui vaudra beaucoup mieux, qu'il accorde quelques secours aux habitans pour leur faciliter les moyens de relever leurs maisons qu'ils louoient aux militaires. Sans cette mesure, tout à la fois de bienfait et de politique, le précieux établissement des eaux de Barèges (quoique les bains aient été épargnés) resteroit à peu près sans maison et deviendroit nul, surtout pour les défenseurs de la Patrie».[27]

Outre la nécessité des secours à apporter à des familles ruinées, les victimes pour leur part fondaient leur revendication sur une argumentation où se mêlaient le «génie hospitalier des Barégeois», leur connaissance du terrain, une certaine culture du risque, et la crainte plus ou moins diffuse de voir des investisseurs extérieurs profiter de la catastrophe pour mettre la main sur les profits générés par la clientèle des bains. «Vous ne devez pas présumer, Citoyens Consuls, que des capitalistes viennent jamais employer leur fortune en fesant construire des maisons à Barèges. Le désastre qui vient de

se passer n'est pas fait pour les encourager. Jusqu'ici, Citoyens Consuls, on a vu que les habitans de la vallée, et tout au plus des étrangers attachés par l'état à l'existence de l'établissement, qui ayent risqué leurs capitaux et les fruits d'une vie entière de travail pour élever des maisons sur un terrein où tout est périssable, où tout est exposé aux lavanges, aux torrents, aux éboulemens de toute espèce, où les maisons donnent à peine par le produit de trois mois de saison de quoi payer les réparations annuelles et les contributions. Il fallait le désintéressement et, l'on peut le dire, le génie hospitalier des Barégeois pour agrandir cet établissement et lui donner l'importance qu'il avait avant ce terrible événement. Il n'y a que l'habitant de la vallée qui puisse avoir le courage de reconstruire une maison sur un terrein où les éboulemens l'ont une fois emportée. Il n'y a que lui qui sache, et par tradition, et par expérience, que ces sortes d'événemens ont leurs périodes et n'effrayent qu'une fois dans le cours de la vie de l'homme; qu'il faut une réunion de circonstances que les hyvers ordinaires n'amènent pas, qu'il est enfin probable que les contemporains ne reverront plus une montagne de neige aussi effrayante formée tout à coup dans la gorge de Barèges. C'est donc à ces propriétaires, puisqu'ils en ont le courage et le dessein, de relever les maisons. C'est sur le même local (car il n'y en a pas d'autre qui ne soit encore plus exposé) que ces maisons doivent être reconstruites.»[28]

Par delà la reconstruction matérielle des bâtiments détruits, l'avalanche de 1802 fut aussi l'occasion d'une accélération de la réflexion sur le rôle de la forêt comme moyen de protection contre les avalanches. «Ces pauvres habitants sont d'autant plus à plaindre qu'ils sont innocents – écrivait le secrétaire général de la préfecture, Charles de Saint-Paul –. Il n'y a pas même de leur part négligence ou témérité; les avalanges n'avaient jamais parcouru les lieux qu'elles viennent de désoler, et leur chute doit être attribuée en grande partie à la dépopulation des forêts. C'est du moins l'idée que j'ai conçue en approchant de cette malheureuse vallée, et les gens du pays partagent cette opinion». Le capitaine Donnat ne disait pas autre chose: «Les montagnes de la rive gauche quoique percées aussi de ravins ne font point de mal à Barèges, et si nous en cherchons la cause, nous la trouverons dans le bois qui les couvre. Plantons donc des bois de l'autre coté et nous sauverons Barèges de ces désastres annuels qui sont la ruine des particuliers. Les corps d'arbres font l'effet de pilotis et retiennent l'avalange avant qu'elle n'aye acquis de force. Mais il ne faut pas se borner à semer ou planter sur

les coteaux, il faut que la plantation soit générale et qu'elle s'étende depuis le pied des montagnes jusque à leur sommet, que ces bois une fois plantés, il soit sévèrement défendu de les abattre; à cet effet, qu'on établisse des gardes et qu'on regarde ces plantations comme la sauvegarde du lieu. On pourrait planter du hêtre et du chêne. Le chêne a tant de simpathie avec ces montagnes qu'il y repousse encore après 30 ans d'efforts pour l'extirper».[29] Témoignages significatifs d'un nouveau rapport des élites avec le peuple dans lequel le regard extérieur des experts incarnait la rationalité scientifique face aux savoirs et aux pratiques socio-économiques anciennes,[30] ces deux discours initiaient une nouvelle politique d'aménagement en conflit parfois avec les intérêts locaux et dont la mise en œuvre fut lente. L'arbre était érigé en idéal environnemental pour la protection contre les avalanches, comme contre les inondations, et la responsabilité des catastrophes rejetée sur l'incurie des hommes responsables du déboisement. Les lithographies de la première moitié du XIX^{e} siècle attestent au demeurant de la médiocrité de la couverture forestière sur les deux versants de la vallée. Un demi siècle plus tard, c'est précisément à Barèges que fut expérimentée, non sans une vive opposition des populations locales, la première loi sur la restauration des terrains de montagne. Lors de sa venue à Barèges en 1859, et alors que les graves inondations de 1856 alimentaient toutes les discussions des experts, Napoléon III réunissait le 31 août une commission à Saint-Sauveur et adhérait à l'idée que le reboisement était l'unique solution. Le 28 juillet 1860 était votée la première loi sur le reboisement des montagnes. Le 21 février 1861, c'est à Barèges que l'on procéda à la première déclaration d'utilité publique portant sur 368 ha de reboisement, avec comme objectif de lutter, non contre l'érosion comme ce fut le cas le plus souvent, mais contre les avalanches.[31] Un siècle plus tard, c'est également à Barèges que furent installés en 1947 les premiers postes de mesures permettant l'étude de la neige et les prévisions des avalanches, aujourd'hui réalisées par le Centre national de recherches météorologiques (CNRM) de Météo-France et le Centre d'Études de la Neige (la PRA – Prévision Risque Avalanche).

CONCLUSION

L'exemple de Barèges rappelle ainsi l'importance de l'événement catastrophique dans le déclenchement du processus de décision. L'avalanche du 10 février 1970 à Val-d'Isère en fournirait un autre exemple, avec la création de l'ANENA (Association Nationale pour l'Étude de la Neige et des Avalanches) et une nouvelle manière pour les médias de parler des avalanches. Mais replacé dans la longue durée, le développement de Barèges souligne surtout qu'à bien des égards le tourisme thermal en région de montagne fut dès le XVIII[e] siècle comme la matrice des politiques d'aménagement – où les dispositifs de protection durent composer avec la pression du foncier – mises en œuvre à partir du début du XX[e] siècle avec l'explosion des sports d'hiver.

NOTES

1 M. Boyer, *Histoire de l'invention du tourisme (XVI[e]–XIX[e] siècles),* Paris 2000; de même dans ce recueil l'article de Gilles Bertrand, «Parcours alpins sur le chemin d'Italie».
2 S. Briffaud, «Le rôle des catastrophes naturelles: le cas des Pyrénées centrales», in: A. Corvol (dir.), *La nature en révolution,* Paris 1993, p. 135.
3 *Guide du voyageur aux bains de Bagnères, Barèges, St-Sauveur et Cauteretz contenant la description exacte des lieux, l'itinéraire des montagnes et des vallées, les propriétés et l'analyse connue des eaux minérales, un aperçu sur les mœurs des habitans et sur les productions du pays…,* publ. par J. B. J.***, à Paris, chez Lerouge, 1819, XII–324 p. (pl. et carte), pp. 155–160.
4 http://www.pyrenees-passion.info/anglais_pyreneistes.php. On y traite aujourd'hui les rhumatismes et l'ostéoroporose.
5 M. Barrué, «Le risque vécu et construit en pays montagnard pyrénéen: le cas des villages des hautes vallées du Lavedan dans les Pyrénées centrales françaises», in: R. Favier (sous la dir. de*), Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire,* Grenoble 2002, pp. 175–191.
6 Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Pétition des habitans de Barèges Barèges qui ont perdu leurs maisons par effet de l'avalanges au Gouvernement, 19 ventose an X.
7 Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Procès verbal de l'ingénieur en chef du département [le citoyen Siret] au préfet (15 ventose en X).
8 *Guide du voyageur aux bains* (voir note 3), p. 161.
9 Saint-Amans (Jean-Florimond Boudon de), *Fragmens d'un voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées, ou Lettre écrite de ces montagnes,* Metz 1789, p. 21.
10 *La France pittoresque*, t. 3, 1835.
11 J. Leclercq, *Promenades et ascensions dans les Pyrénées,* s. l. 1872.
12 Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Pétition de habitans de Barèges…
13 *Guide du voyageur* (voir note 3), pp. 158–159; Saint-Amans (J.-F. Boudon de), *Fragmens d'un voyage sentimental…,* p. 21.
14 Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Mémoire du citoyen Donnat, capitaine du Génie en résidence à Tarbes sur le désastre de Barèges (9 floréal en X).

15 Leclercq (voir note 11), Ch 1. II.
16 Barrué (voir note 5).
17 *Guide du voyageur* (voir note 3), p. 157–158; Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Mémoire du citoyen Donnat…
18 *Guide du voyageur* (voir note 3), p. 160.
19 *La France pittoresque* (voir note 10).
20 Leclercq (voir note 11).
21 Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Procès verbal de l'ingénieur en chef du département …
22 Il sera reconstruit au XIXe siècle sous le nom de «Promenade horizontale».
23 Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Rapport du préfet B. Lannes au ministre de l'Intérieur Chaptal (5 ventose an X).
24 Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Procès verbal de l'ingénieur en chef…
25 Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Etat des bâtiments détruits le 30 pluviose en X à Barèges-les-Bains par la chute des avalanges.
26 Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Lettre de Charles Saint-Paul, secrétaire général de la préfecture au ministre Chaptal (18 ventose en X).
27 Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Commentaires anonymes sur les propositions du préfet.
28 Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Pétition de habitans de Barèges…
29 Arch. Nat., F 8/131, dossier V/4, Lettre de Charles Saint-Paul …; Mémoire du citoyen Donnat…
30 A. Corvol, *L'homme et l'arbre sous l'Ancien Régime,* Paris 1986; A. Corvol, *La nature en révolution: 1750–1800,* Paris 1993; G. Quenet, *Les tremblements de terre en France aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Une histoire sociale du risque,* Thèse dactyl., Université Paris I – Panthéon Sorbonne 2001, pp. 398–399.
31 J.-P. Metailié, «Le reboisement et la restauration des terrains en montagne dans les Pyrénées à la fin dun XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle», *Le torrent et le fleuve: risques, catastrophes et aménagement dans les Pyrénées et leur piémont (fin XVII^e^–XX^e^ siècles),* dactyl., Rapport PIREN – Histoire de l'environnement, Toulouse 1991, p. 160; «Bilan et perspectives de 30 années de gestion du risque d'avalanche en France», Colloque de l'ANENA, Grenoble 2001.